



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

27/09/2012

Dossier complet le :

11/10/2012

N° d'enregistrement :

F01112P0061

1. Intitulé du projet

Régularisation d'une emprise publique irrégulière, concernant
un espace vert ouvert au public et un cheminement piétons et vélos

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DU CHESNAY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BRILLAVLT Philippe, Maire

RCS / SIRET

121171801151881091791

Forme juridique

collectivité locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Gd - Route d'une longueur inférieure à 3 Km	Longueur des cheminements sur la portion considérée : environ 100 mètres Largeur : environ 5 mètres (piste cyclable 3m environ; chemin piéton 2m environ).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

La présente demande intervient dans un contexte de régularisation.
La Ville du Chesnay a pris possession au début des années 1980,
d'une emprise située en plein centre ville, et l'a aménagée
dès cette époque en espaces verts et cheminements publics. Cet
espace public "de fait" a été baptisé "l'allée des chènes verts".
Il s'avère néanmoins que la Ville n'est pas régulièrement titrée
sur les deux parcelles (2049m²) constituant la portion "Est" de l'Allée.
La procédure d'expropriation est envisagée pour régulariser cette situation
(solicitation de la préfecture à venir pour organisation enquête publique "DUP")

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>7 candélabres d'éclairage urbain déjà présents pour éclairer le chemin</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'objet du dossier est la régularisation d'une anomalie foncière, concernant un espace affecté au public depuis environ 30 ans, et conservé en l'état.

Cet espace public comprend des surfaces plantées ou engazonnées, et des cheminement dits "circulations douces", interdites aux engins motorisés.

En raison de l'ancienneté de cette situation et de la nature des aménagements existants, l'étude d'impact ne nous semble pas nécessaire.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de la Ville sont :

- régulariser une situation foncière anormale
- conforter le statut public d'un espace utilisé quotidiennement par de nombreux chesnaysiens, depuis des décennies.
- indemniser les entités propriétaires des parcelles, comme cela avait été convenu à l'époque de la prise de possession par la commune (se reporter à l'annexe n° 6, expliquant l'histoire et les difficultés actuelles amenant la Ville à envisager la procédure d'expropriation)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

situation actuelle conservée

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

situation actuelle conservée

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

procédure de déclaration d'utilité publique

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

procédure de déclaration d'utilité publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de l'Allée des Chênes verts : 180 mètres environ	
Longueur de la portion Est, devant faire l'objet d'une régularisation foncière : 100 mètres environ	
Superficie concernée par la régularisation : 2049m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Allée des chênes verts
Ville du Chesnay

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 2° 7' 37" E Lat. 48° 49' 31" N

Point d'arrivée :

Long. 2° 7' 41" E Lat. 48° 49' 32" N

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

espaces verts et cheminements piétons / vélos.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

*Plan local d'Urbanisme approuvé le 15/02/2005
révisé le 30/06/2011 (révision simplifiée)
Terrain situé en zone UF du PLU.*

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>inclus dans le périmètre de protection du Domaine de Versailles & Trianon.</i>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <i>(plan topographique Géo-stra)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p><i>Annexe n° 6</i> <i>- note sur l'acquisition foncière des parcelles AL 130-131 (note à destination de la préfecture explicitant le contexte conduisant à demander une déclaration d'utilité publique.</i></p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Le Chesnay

le,

26/09/2012

Signature



Philippe BRILLAULT

Département des Yvelines

LE CHESNAY

Allée des Chênes Verts

PLAN TOPOGRAPHIQUE et PLAN PARCELLAIRE

Echelle : 1/200ème

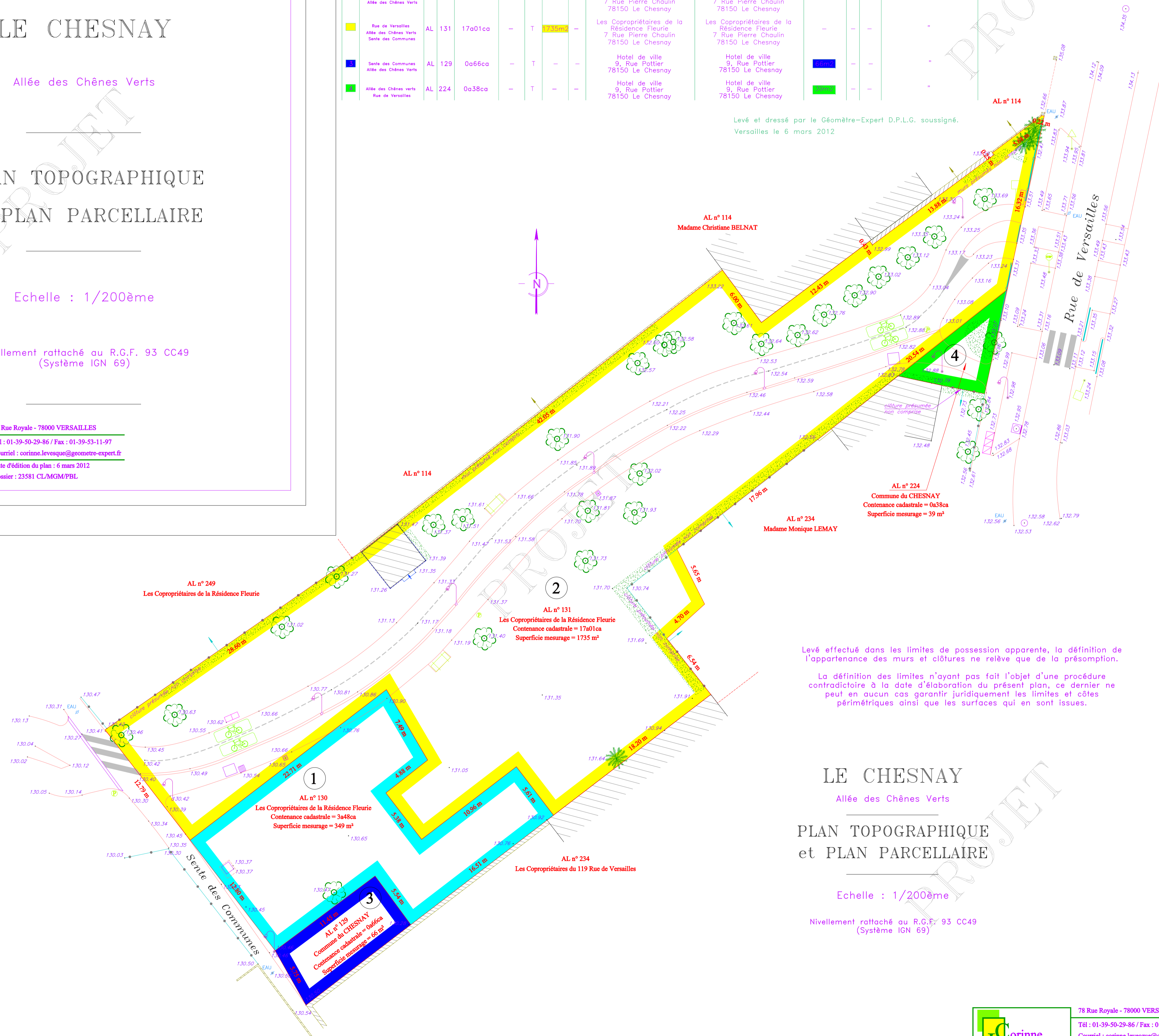
Nivellement rattaché au R.G.F. 93 CC49
(Système IGN 69)

 78 Rue Royale - 78000 VERSAILLES
Tél : 01-39-50-29-86 / Fax : 01-39-53-11-97
Courriel : corinne.levesque@geometre-expert.fr
Date d'édition du plan : 6 mars 2012
Dossier : 23581 CL/MGM/PBL

ETAT PARCELLAIRE

N° du plan	Désignation Cadastrale				Emprise	Liste des propriétaires		Hors Emprise		Observations
	Lieudit	Son n°	Surface (a ca)	Nature		Inscrits à la matrice cadastrale	Actuels ou présumés tels	Surface (a ca)	N° du D.A.	
1	Seine des Communes Allée des Chênes Verts	AL 130	3a48ca	T	130.00	Les Copropriétaires de la Résidence Fleurie 7 Rue Pierre Chauvin 78150 Le Chesnay	Les Copropriétaires de la Résidence Fleurie 7 Rue Pierre Chauvin 78150 Le Chesnay	-	-	-
2	Rue de Versailles Allée des Chênes Verts Seine des Communes	AL 131	17a01ca	T	131.00	Les Copropriétaires de la Résidence Fleurie 7 Rue Pierre Chauvin 78150 Le Chesnay	Les Copropriétaires de la Résidence Fleurie 7 Rue Pierre Chauvin 78150 Le Chesnay	-	-	-
3	Seine des Communes Allée des Chênes Verts	AL 129	0a66ca	T	-	Hôtel de ville 9, Rue Pottier 78150 Le Chesnay	Hôtel de ville 9, Rue Pottier 78150 Le Chesnay	-	-	-
4	Allée des Chênes Verts Rue de Versailles	AL 224	0a38ca	T	-	Hôtel de ville 9, Rue Pottier 78150 Le Chesnay	Hôtel de ville 9, Rue Pottier 78150 Le Chesnay	-	-	-

Levé et dressé par le Géomètre-Expert D.P.L.G. soussigné.
Versailles le 6 mars 2012



Levé effectué dans les limites de possession apparente, la définition de l'appartenance des murs et clôtures ne relève que de la présomption.

La définition des limites n'ayant pas fait l'objet d'une procédure contradictoire à la date d'élaboration du présent plan, ce dernier ne peut en aucun cas garantir juridiquement les limites et côtes périmétriques ainsi que les surfaces qui en sont issues.

LE CHESNAY

Allée des Chênes Verts

PLAN TOPOGRAPHIQUE et PLAN PARCELLAIRE

Echelle : 1/200ème

Nivellement rattaché au R.G.F. 93 CC49
(Système IGN 69)

 78 Rue Royale - 78000 VERSAILLES
Tél : 01-39-50-29-86 / Fax : 01-39-53-11-97
Courriel : corinne.levesque@geometre-expert.fr
Date d'édition du plan : 6 mars 2012
Dossier : 23581 CL/MGM/PBL

Annexe n°5



Date des images satellite: 21/10/2007

Altitude: 74.5m

Image © 2012 GeoData International Surveys

Google earth